



FORMATION

CERTIFICAT PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

CPJEPS

ANIMATEUR D'ACTIVITÉS ET DE VIE QUOTIDIENNE DANS TOUTE ACTIVITE DE LOISIRS ET D'ANIMATION SOCIOCULTURELLE



Formation mise en place dans le cadre d'un groupement solidaire avec l'ITS de Tours, les CEMEA Centre et l'UFCV



Formation organisée avec le concours financier de la Région Centre-Val de Loire et de :
- l'Union européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds Social Européen
l'Etat dans le cadre du Pacte Régional Investissement pour les Compétences



PRÉSENTATION DU CPJEPS ANIMATEUR D'ACTIVITÉS ET DE VIE QUOTIDIENNE



Le CPJEPS est un certificat professionnel de l'animation permettant d'**encadrer des groupes d'enfants et de jeunes** dans le cadre des accueils collectifs de mineurs.
Cette qualification peut constituer une première marche vers un parcours professionnalisant et notamment vers le BPJEPS spécialité animateur

PRÉSENTATION DU SECTEUR PROFESSIONNEL

Le secteur professionnel principal d'emploi en lien avec cette formation est l'ensemble des Accueils Collectifs de mineurs (périscolaire, extrascolaire, séjours de vacances).

- ▶ les entreprises et associations du secteur animation
- ▶ le secteur du lien social et familial
- ▶ les collectivités territoriales



DESCRIPTION MÉTIER

L'animateur d'activités et de vie quotidienne exerce son activité professionnelle, en référence avec le projet de la structure qui l'emploie et dans le cadre d'une équipe.

- ▶ Accueillir différents publics en concourant notamment aux démarches de **développement durable**, d'éducation à la **citoyenneté** et de **prévention des maltraitements**.

- ▶ Concevoir et **animer des temps de vie quotidienne**, dans différents lieux d'accueil.

- ▶ Concevoir et animer des **activités éducatives**, dans différents lieux d'accueil, en direction d'un groupe, en utilisant des activités relevant de trois grands domaines : activités d'**expression**, activités **physiques**, activités **scientifiques et techniques**, dans la limite des cadres réglementaires.
- ▶ Assurer la **sécurité** des tiers et des publics dont il a la charge.
- ▶ **Évaluer** ses actions d'animation et en rendre compte.



COMPÉTENCES ATTENDUES



La possession du CPJEPS atteste que son titulaire est capable de :

- Choisir une activité adaptée aux publics pour favoriser la participation de tous.
- Définir le contenu d'une séance d'activités s'inscrivant dans le champ de l'éducation populaire et du projet de la structure
- Animer en sécurité des séances d'activités auprès de groupes
- Réaliser un bilan des séances d'activités
- Aménager les temps de vie quotidienne dans un cadre sécurisant
- Encadrer un groupe, en sécurité, dans les temps de vie quotidienne
- Identifier sa place et les différents acteurs de son environnement professionnel
- Agir au sein d'une équipe en proposant des activités
- Accueillir les publics en adaptant sa communication à leurs caractéristiques

CONTENU DE LA FORMATION

Le but de la formation est d'amener à l'acquisition ou au renforcement de compétences. Le référentiel de certification est organisé autour de 3 Bloc de Compétences (BC).

- BC1** Préparer et conduire en sécurité des activités éducatives en direction de groupes au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle
- BC2** Organiser et animer en sécurité la vie quotidienne de groupe au sein de lieux d'accueil proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle
- BC3** Participer au fonctionnement d'une structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle

La formation CPJEPS est une formation en alternance qui permet aux participant.e.s de trouver du sens entre les apports en centre de formation et la pratique de terrain lors de la formation en entreprise.

↳ PRÉ - REQUIS

- > Avoir 16 ans le premier jour de la formation
- > Aucun pré-requis d'expérience
- > Ne pas être sous le coup d'une interdiction d'encadrer des mineurs suite à une condamnation judiciaire

VOLUME HORAIRE DE LA FORMATION ⌚

AU SEIN DE L'ORGANISME DE FORMATION

minimum **442H**

SALARIÉS.ES ou PRIVÉS.ES

AU SEIN DE LA STRUCTURE

minimum **700H**

maximum **542H**

**FINANCEMENT PAR LE
CONSEIL REGIONAL CVL**

maximum **700H**

Des équivalences et des allègements de formation sont possibles en fonction de votre parcours.



CONDITIONS D'INSCRIPTION

DOSSIER D'INSCRIPTION

A retirer à la Ligue de l'Enseignement ou à télécharger sur notre site internet

**Dépôt des dossiers
avant le 02/10/2026**

SÉLECTION

Entretien de motivation oral
Semaine du 5 octobre 2026

POSITIONNEMENT

3, 4 et 5 novembre 2026

FORMATION

**du 09/11/2026
au 10/09/2027**

FINANCEMENT

CPF, Employeur,
Apprentissage, Sésame, Places
Régions

INFORMATIONS COLLECTIVES

OÙ ?

La Ligue de l'Enseignement,
10 Av. De la République,
37300 - Joué-Lès Tours

QUAND ?

Entre mai et
septembre 2026

TARIFS

pour les salarié.e.s **6188 €** TTC

Pour les non salarié.es :

**Prise en charge du coût de la formation et d'une
indemnité possible :**

Pôle Emploi, Région, CPF de transition, CPF, SÉSAME...



Pour
s'inscrire

FORMATION OUVERTE À L'APPRENTISSAGE

DES QUESTIONS ? BESOIN D'UN DEVIS ?

Valentin CHARTIER

Coordinateur de la formation professionnelle

vchartier@fol37.org

07 85 84 49 25

STRUCTURE ACCESSIBLE AUX PERSONNES
EN SITUATION DE HANDICAP



 LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT, F.O.L. 37
10 AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE
37300 JOUÉ-LES-TOURS

WWW.LALIGUEDELENGEIGNEMENT-37.FR